



**DISTRICT
GRAND VAUCLUSE
DE FOOTBALL**

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

RAPPEL INSCRIPTION AU CFF3

**Comme préciser sur le site du District,
vous trouverez le calendrier prévisionnel
des formations de cadre pour la saison 2020-2021**

**Un CFF3 est proposé le 31 Août et les 1/3/4 Septembre
2020, pour permettre aux éducateurs de se mettre en
règle avec l'Annexe 10 du Statut des Éducateurs des
Règlements Généraux. IL RESTE DES PLACES !!!**

**Les inscriptions sont maintenant possibles sur le site
du District ou de la Ligue Méditerranée, suivre le lien
<https://grandvaucluse.fff.fr/inscriptions-formations/>**

**RAPPEL : les inscriptions se font auprès de l'I.R.2.F
(Institut Régional de Formation)**

Contact : 04 42 90 17 99

Mail : ir2f@mediterranee.fff.fr

**Le CTD reste à votre disposition
pour des informations complémentaires.**



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 5

DU 14 AOUT 2020



COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Du Comité de Direction

Réunion du : Vendredi 5 Août 2020

Membres Présents : M. MENJAUD (Président), Mmes TETON, LAURENCOT . MM. PASCAL, GOMEZ, GUIZZARDI, GILLES, BATTISTA, ENJOLRAS, NARDELLI, THON, MARDOUKH, SERRE, ALIVON.

Excusés : MM. LANET, AUBERT, GRAUGNARD (CTD) .

Compte tenu du contexte actuel, le Président a décidé de convoquer un Comité de Direction dématérialisé par voie électronique tel qu'il est prévu à l'article 14.4 des Statuts et Règlements du District Grand Vaucluse de Football.

La consultation et le vote concernent la désignation et la prise d'attache d'un huissier pour la réunion du 25 Août 2020 (ouverture des plis) et l'Assemblée Générale du 19 Septembre 2020 à MAILLANE.

Le vote a donné les résultats suivants :

13 votes pour

1 membre consulté demandant des précisions qui lui ont été données mais ne votant pas

2 Membres absents

2ème Information du Président du District Grand Vaucluse de Football :

Faisant suite aux turbulences que traversent notre District, j'ai pris la décision de vous informer de mon analyse, Présidents de club, Membres du Comité de Direction et Salariés, par un communiqué qui sera envoyé sur vos boîtes email.

Le Président, M. Alexis MENJAUD

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.

Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Article 45 du Statut de l'Arbitrage :

Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 1^{er} juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.

LISTE ARRÊTÉE AU 15 JUIN 2020 DES CLUBS BÉNÉFICIAIRES DE MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SAISON 2020/2021

AUTRE PROVENCE RC
AVIGNON AC
CADEROUSSE US
CAMARET AS
CARPENTRAS FC
CAUMONT FC – D2
SORGUES ESP
ST ETIENNE DU GRES FC

CAVAILLON ARC – U16 R2
ENTRAIGUES US
ISLE BC – U17 D1
LE PONTET GRAND AVIGNON US 84
– U17 R
MONDRAGON SC – D2
VALREAS US
VELLERON O.

MONTFAVET SC
SORGUES ESP
ST ETIENNE DU GRES FC
VALREAS US
VELLERON O.

ADMINISTRATION

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Réunion du Mardi 28 Juillet 2020

Présents : M. HERBERT (Président). Mmes GONDRAN, PONS . MM. DARRAGI, DANCHIN, MOUHET.

En la présence (hors travaux) de : M. José GOMEZ, Secrétaire Général du District.

En prévision des prochaines élections prévues au sein du District, la Commission dûment convoquée a tenu une seconde réunion préparatoire en date du 28 Juillet 2020.

Ordre du Jour :

- Présence (hors travaux) du Secrétaire Général du District
- Point sur les appels à candidature
- Préparation de la réunion du 28 Août 2020
- Rôle de la Commission
- Analyse des conditions d'éligibilité
- Questions diverses

Au début de la réunion, à 18h40, Monsieur José GOMEZ, Secrétaire Général du District, s'est présenté et a demandé à être entendu par la Commission avant le début de ses travaux.

Cette dernière, à l'unanimité, a donné un avis favorable.

Monsieur GOMEZ a donc expliqué que le District avait pris la décision d'engager en qualité de salarié, sous l'égide d'un contrat d'alternance, Monsieur Valentin DANCHIN, membre de la Commission, à compter du mois de Novembre 2020.

Vu que les prochaines élections étaient prévues le 19 Septembre 2020, aucun conflit d'intérêt ne pouvait apparaître.

Monsieur GOMEZ a également fait savoir qu'il allait interroger la Fédération Française de Football (Monsieur CASERTA) de manière à éviter tout problème.

Après avoir exposé ces faits, Monsieur GOMEZ a quitté la salle laissant la Commission entamer ses travaux.

La Commission a donc entamé ses travaux, hors la présence du Secrétaire Général, conformément à l'ordre du jour mentionné plus haut.

Il en est ressorti, notamment que :

- la réception des candidatures sera effective jusqu'au 20 Août 2020 à minuit (cachet de La Poste faisant foi).
- les enveloppes contenant les candidatures ne devront en aucun cas être ouvertes et seront collectées par Monsieur le Secrétaire Général qui aura pour mission de les remettre cachetées, le 25 Août 2020 à 18h30, à la Commission.
- seule la Commission valablement réunie, pourra procéder à l'ouverture des enveloppes le 25 Août 2020 à partir de 18h30.
- la décision de la validité ou du rejet de la candidature sera notifiée par LR AR aux intéressés.
- il a été convenu que le temps de parole laissé à chaque candidat lors de son allocution au cours de l'Assemblée Générale électorale du 19 Septembre 2020, sera déterminé par la Commission à la suite de la réunion du 25 Août 2020 en fonction du nombre de candidats retenus.
- A l'unanimité, la date du 25 Août 2020 à 18h30 a été approuvée pour la troisième réunion de la Commission.

La Commission ayant terminé ses travaux et aucun membre n'ayant d'observation particulière, le Président a levé la séance à 19h45.

Président de séance
Secrétaire de séance Maître Skander DARRAGI

Bernard HERBERT

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 10 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 11 Août 2020

Déléguée du Comité de Direction : Mlle LAURENÇOT (Secrétaire).

Présents : MM. GUELHES (Vice-Président) ; THUY (Vice-Président) ; MUNZINGER ; MAIZEROI.

Excusés : MM. THON (Président) ; AJJANI ; BOUAISS ; LANET ; MICHEL.

CONDOLEANCES

La Commission présente ses sincères condoléances à la famille de Michel CAPLIN.

VŒUX DE BONHEUR

La Commission souhaite tout ses vœux de bonheur à M. SILMAR suite à son mariage.

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Permanence téléphonique pour la Commission des Arbitres le mardi de 18H00 à 19H00.

CORRESPONDANCES

DIVERS

MAIRIE AVIGNON : Reçu votre information concernant le Covid et l'occupation des salles.

DISTRICT DROME ARDECHE : Reçu le dossier de M. RAMY. Remerciements.

LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES : Courrier transmis à la Ligue Méditerranée.

CLUB

AVIGNON OUEST : Courrier transmis à la Commission Statut de l'Arbitrage.

ARBITRES

M. MOUSSA H. : Courrier transmis à la Ligue Méditerranée et à la Commission Statut de l'Arbitrage.

M. EL HASSOUNI A. : Lu pris note.

REÇU FICHE DE RENSEIGNEMENT + COPIE CARTE GRISE.

M. AMRHEIN A
M. ANTOINE Marc
M. AUBERT A
M. BAGHOUT T
M. CHACHA A
M. EFE G
M. EL MEKHFI A
M. ERRAKHAOUI J
M. FAREL D
M. FUTSI D
M. GUENFOUD A
M. SAHKI R
M. BENMOUFFOK D.

M. JACQUES P.M.
M. JAMALI Y
M. LAURENT A
M. LERAY B
M. M'HAYA Y
M. MAREC F
M. MERZOUG B
M. MOUSSA H
M. PALISSE J
M. VERNET A
M. VIDOU F
M. ZAIM R
M. KOUARA H.

M. ZGHLI M
M. ALLAMI A
M. RICHE E
M. FATNASSI B.
M. DJELASSI I.
M. COLOMBO S.
M. GOREN F.
M.DARRAZI A.
M. EL HASSOUNI A.
M. CHATI S.
M. DUBOC P.
M. FAREL D.
M. BOUAITA S.

RECU FICHE DE RENSEIGNEMENT MANQUE COPIE CARTE GRISE

M. DHEM O
M. BONNEL T
M. CHERGUIA H
M. DOUAIRI M

LICENCE NON RENOUVELE URGENT DERNIER DELAIS LE 31/08/20

M. ABARKANE Mohamed LE PONTET US
M. AJOUANE Mohamed MONTEUX O.
M. ANTOINE Melvine CAVAILLON ARC
M. AOULAD AHMED Hakim LA BARTHELASSE US
M. ARNAUD Angélique GORDES ESP.
M. BEKKAOUI Oualid AVIGNON OUEST FC
M. BELAMRI Habib CHATEAURENARD FA
M. BENALI Imran BOLLENE RB
M. BENAMMAR Billel ETOILE D'AUBUNE
M. BENAMMAR Wissem ETOILE D'AUBUNE
M. BENDKHIS Amin
M. Tom MONDRAGON SC
M. BOT Denis VAL DURANCE FA
M. BOUDIUAN Said VALREAS US
M. BOURAKBA Jaouad
M. BOURKOUNE Ahmed VAISON O.
M. BRICHARD Steve LES VIGNERES FC
M. CARROCCIA Deborah LES ANGLES EMAF
M. CATTANEO Christopher CHATEAURENARD FA
M. CHERGUIA Ahmed SUD LUBERON ES
M. CHFIRA Nordinne VISAN
M. CLIMENT Vincent VILLELAURE
M. DESBIOLLES Côme GOULT ROUSSILLON A.
M. DOUAIRI Aziz ST JEAN DU GRES FONT.
M. DUBOC Pierre CALAVON FC
M. EFE Mathieu TRAVAILLAN FC
M. EL AFOUI Abdelmajid CAVAILLON ARC
M. EL ALLAOUI Amin CAUMONT FC

M. EL KADI Nawfaf LE PONTET US
M. EL KALAI Nassim MONTEUX O.
M. EL KANIZI Ilyasse INDEPENDANT
M. EL KASBAOUI Zakaria ETOILE D'AUBUNE
M. EL MAZZOUJI El Yase MONTEUX O .
M. FARYSSY Jamel LES VIGNERES FC
M. FUTSI Laurent AVIGNON AC
M. GARCIA Kévin ST ETIENNE DU GRES
M. HAMMOUCH Abelkader ORANGE FC
M. IKAN Hafid LE PONTET US
M. KADIRI Marouane NOVES O
M. KASMI Salma PALUD DE NOVES FC
M. KERROUM Elyesse MONTEUX O
M. KHAMMOUS Abderrahim
M. KHETTAR Rami CAVAILLON ARC
M. KINNOUS Chaib INDEPENDANT
M. KORIKO Fayed ISLE BC
M. KRIDA Riyad AVIGNON OUEST FC
M. LACHACHTI Sébastien LE THOR US
M. LE BRIQUER Louis CALAVON FC
M. MARTIN Lucas MORIERES ACS
M. MERIAMA Djelloul AVIGNON OUEST FC
M. RICHE Emanuel PLAN D'ORGON US
M. ROUIRE Jérémy SERRE US
M. RUND Anis AVIGNON AC
M. SAHKI Rayan CAVAILLON ARC
M. AIDI Essam CAUMONT FC

INDISPONIBILITES

M. CHATI S. :
M. LERAY B. : Du 24 au 25/10/20.
M. VITTORIETTI Y. : Du 22 au 23/08/20 ; Du 29 au 30/08/20.
M. BOUAISS F. : Du 22 au 23/08/20.

TELEPHONE CONTRAIREMENTS

M. MUNZINGER contrairement Séniors et Jeunes 06.73.86.35.55

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 10 Août 2020

Présent : M. GILLES (Président), Mme GUEGAN,
Excusés : Mme TETON . M. CHAUMARD.
Assiste à la séance : M. GOMEZ (Secrétaire Général).

SECTEUR CHAMPIONNAT

D4

Les MINOTS DU VASIO (VAISON – N° 560562), engage une équipe (Poule B)

Compte tenu d'engagements nouveaux dans cette Division, et dans l'optique de répondre favorablement aux desideratas de certains clubs, et que les équipes 2 obtiennent un maximum de lever de rideau, nous avons été amenés à effectuer quelques changements dans la composition des Poules

POULE A :

*SAHUNE AS prend la place de ST ROMAIN O.
TRAVAILLAN AFC prend la place de NYONS FC*

POULE B :

*ST ROMAIN O. prend la place de BEDARRIDES AS 2
MINOTS DE VASIO prennent place*

POULE C :*BEDARRIDES AS 2 prend la place de SAHUNE AS**NYONS FC prend la place de TRAVAILLAN AFC 2***POULE E :***PALUDS DE NOVES prend la place de ST ANDIOL O. 2***POULE F :***ST ANDIOL O. 2 prend la place de PALUDS DE NOVES*

Les divers calendriers paraîtront dans la semaine du 17 Août 2020.

REPARTITION PAR POULES D4**NORD / POULE A****NORD / POULE B**

1	VISAN AS 3	1	ST ROMAIN.O
2	SERRES US	2	MIRABEL ES
3	VEDENE 3	3	ST DIDIER PERNES 3
4	RASTEAU AS 2	4	ST SATURNIN US 2
5	MALAUCENE RG 2	5	ORANGE FC 2
6	TRAVAILLAN FC 2	6	DENTELLES FC 3
7	RICHERENCHES AS	7	ORANGE GRES US 2
8	MONDRAGON SC 2	8	VENTOUX SUD FC 3
9	BOSQUETAINE	9	SARRIANS COM
10	SORGUES ESP 2	10	BOLLENE FOOT 2
11	MORNAS SO	11	PIOLENC AS 2
12	SAHUNE AS	12	TRAVAILLAN FC 1
13	MONTEUX O 2	13	MINOTS DU VASIO
14		14	

NORD / POULE C

1	BARTHELASSE US 2	1	
2	ET AUBUNE 3	2	
3	BEDARRIDES AS 2	3	
4	LORIOLE JS 2	4	
5	NYONS FC	5	
6	BOLLENE FOOT 1	6	
7	ENTRAIGUES US 3	7	
8	AUTRE PROVENCE 3	8	
9	VILLENEUVE FC 2	9	
10	VIOLES AS 2	10	
11	CADEROUSSE US 2	11	
12	RC PROVENCE 3	12	
13		13	
14		14	

SUD / POULE D**SUD / POULE E**

1	ROGNONAS SC	1	GRAVESON ENT 2
2	MORIERES ACS 2	2	SUD LUBERON 2
3	CAUMONT FC 3	3	ST JEAN DU GRES 2
4	PLAN D'ORGON US 2	4	OPPEDE MAUBEC 2
5	PERTUIS USR 2	5	AVIGNON OUEST 2
6	GADAGNE SC 3	6	LES ANGLES EMAF 3
7	ST ETIENNE GRES 2	7	MORIERES ACS 3

8	BONNIEUX FC	8	MOURIES ENT 2
9	EYGALIERES US 2	9	CALAVON FC 3
10	CHEVAL BLANC FC 2	10	LES VIGNERES FC 2
11	ST ANDIOL O	11	MONTFAVET SC 3
12	ISLE BC 2	12	AUREILLE FC 2
13	BARBENTANE O 3	13	PALUDS NOVES FC
14		14	
SUD / POULE F			
1	AC AVIGNON 2	1	
2	OPPEDE MAUBEC 1	2	
3	NOVES O 3	3	
4	LE THOR US	4	
5	ST ANDIOL O 2	5	
6	ROGNONAS SC 2	6	
7	PAYS D'APT	7	
8	AV GOULT ROUSILLON 2	8	
9	EYRAGUES O 2	9	
10	CHATEAURENARD FAC 3	10	
11	CADENET LUBERON 2	11	
12	GORDES ESP 3	12	
13	ST REMY FC 2	13	
14		14	

SECTEUR COUPE

1^{er} Tour de Coupe de France le 30/08/2020
2^{ème} Tour de Coupe de France le 06/09/2020
1^{er} Tour de Coupe Grand Vaucluse le 06/09/2020

COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 11 Août 2020

Présents : M. GARCIA (Président) . Mme NICOLAS. MM. ABEILLE, DANY.

Excusés : M. GUIZZARDI (Vice-Président du District) . Mme MAULET . MM. COMBE, POLI.

POINT SUR LES ENGAGEMENTS D1

CATEGORIE U19

Désistement du PONTET GRAND AVIGNON US 84 et d'ORANGE FC.
La Poule sera complétée prochainement.

CATEGORIE U17

Désistement de CALAVON FC.
DENTELLES FC, 3^{ème} du classement des Championnats D2 – Poule A, prend la place vacante.

CATEGORIE U15 et U16

Les 12 équipes qualifiées dans chaque Catégorie sont engagées (voir la composition des Poules dans le PV du BO N° 2 du 06/07/2020).

CATEGORIE U14

Par rapport à la liste des 21 équipes engagées parue au BO N° 3 du 15/07/2020 :

1- Désistement d'AVIGNON CFC et de CAVAILLON ARC

2- Demande d'engagement des clubs d'APT JS, JONQUIERES SC, SORGUES ESP. et PROVENCE RC.

Les engagements sont possibles jusqu'au 20/08/2020.

PREVISIONS DEBUT DES CHAMPIONNATS

D1 et D2 :

Le 12 et 13 Septembre 2020 ou le 19 et 20 Septembre 2020

D3 :

Le 19 et 20 Septembre 2020 ou le 26 et 27 Septembre 2020.

COMMISSION TECHNIQUE

DISPOSITIF de FORMATION de l'ENCADREMENT des CLUBS - Saison 2020/2021

Formule (4 jours) : Certificat Fédéral de Football 1 - 2 - 3 - 4 où

Formule (2 jours): Module U7 (1 jour) - U9 - U11 - U13 - U15 - U19 - Séniors - GB

La Commission Technique du District GRAND VAUCLUSE de Football organise des stages de formation aux certificats fédéraux à destination de l'encadrement des clubs sous la forme de stages continus ou sous la forme modulaire.

Les dates de FORMATION ou les FORMULES sont susceptibles de nouvelles programmations ou de modifications en fonction des possibilités d'organisation, des besoins des clubs, du calendrier régional ou directives de la DTN.

Les dates des CERTIFICATIONS (inscription volontaire des candidats) seront proposées pour la validation des formations par la Ligue de la Méditerranée (9 dates dans la saison).

RENSEIGNEMENTS

Auprès du CTD, Ludovic GRAUGNARD (04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52)

District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

Clos des bastides - Chemin Bel Air - C.S. 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex

Tel : 04 90 80 63 00 - Fax : 04 90 80 63 03 - Mail : secretariat@grandvaocluse.fff.fr

INSCRIPTIONS aux formations

Via Site Internet du District

Cliquez sur l'onglet «Technique» ➡ «Formations de cadres» ➡ «Inscriptions»

	Module GB Découverte Ou CFF4 ...	C.F.F.1 ou Module U9 ou Module U11	C.F.F.2 ou Module U13 ou Module U15	C.F.F.3 ou Module U17/U19 ou Module SENIOR
ORGANISATION	Différentes formules pourront être proposées : (4 jours en continu, 2 jours à suivre, 2 journées discontinues, ...). Le nombre de places en formation est limité.			
INSCRIPTIONS	NB : l'entrée en formation est libre. Exemple : je peux commencer par suivre le module U15, puis faire le module U9, puis le module SENIOR, ... ou suivre le CFF3 puis le CFF1.			
CERTIFICATION	Date décalée dans le temps : Le candidat devra se présenter en justifiant de 5 séances faites en club dans l'une des catégories concernées par le diplôme visé (validation par tuteur de son choix ayant au minimum le diplôme équivalent à celui visé par le candidat). Il s'inscrit à la certification s'il le souhaite et quand il le souhaite (à condition d'être titulaire de l'attestation complète du certificat demandé). Ex : Attestation U13 et attestation U15 (obtenues en ayant suivi soit 2 modules soit un stage CFF complet) pour présenter le CFF2...			
MODALITÉS d'ÉVALUATION	Les candidats qui s'inscriront aux journées de certification recevront une convocation avec un thème pédagogique de séance à préparer. Ils devront présenter les <u>attestations de formation</u> obtenue à l'issue d'un stage complet ou des modules. Ils seront évalués au cours d'un <u>passage pédagogique</u> en situation puis d'un <u>entretien oral</u> portant sur le dossier présenté (les séances faites en club) et sur les connaissances.			

PLANNING DES FORMATIONS DE CADRES 2020/2021

Toutes les formations de cadres sont gérées administrativement par l'Institut de Formation Régional de Football (IR2F) de la ligue Méditerranée

Contact : 04 42 90 17 99

Mail : ir2f@mediterranee.fff.fr

Les CFF1 contiennent les modules U9 (16 heures) et U11 (16 h) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 1	26/27/29/30 Octobre 2020	LAURIS	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
CFF 1	1/2/4/5 Mars 2021	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
MODULE U9	3 et 4 Mai 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS
MODULE U11	6 et 7 Mai 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U15 OU 14 ANS REVOLUS

Les CFF2 contiennent les modules U13 (16 heures) et U15 (16 h) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 2	12/13/15/16 3 Octobre 2020	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 2	30 Novembre 1 /3/4 Décembre 2020	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
MODULE U13	22 et 23 Février 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
MODULE U15	25 et 26 Février 2021	A confirmer	80 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

Les CFF 3 contiennent les modules U17/19 (16 h) et SENIORS (16 h) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 3	31 Aout 1/3/4 Septembre 2020	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 3	18/19/21/22 Janvier 2021	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
CFF 3	22/23/25/26 Mars 2021	A confirmer	160 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

Les CFF 4 : PROJET CLUB, contiennent les modules projet associatif (16 h) et projet sportif et éducatif (16 h) :

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
CFF 4	1 au 4 Février 2021	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	160 euros Repas du midi + clé USB	Licence FFF

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

TYPE de FORMATION	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
MODULE U7	19 Décembre 2020	A confirmer	40 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
MODULE U7	20 Février 2021	A confirmer	40 euros Repas du midi + clé USB	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

NB : toutes les inscriptions se font en ligne sur le site du District ou de la Ligue Méditerranée, onglet « formations » puis « inscription » choisir le module 32h ou 16h souhaité, consulter la liste des sessions et inscrivez-vous !!

CERTIFICATIONS

CERTIFICATIONS	DATES	LIEU	COUT	CONDITIONS D'INSCRIPTION
TOUS CFF	13 Novembre 2020	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50 euros Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
TOUS CFF	02 Avril 2021	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50 euros Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS
TOUS CFF	21 Mai 2021	DISTRICT GRAND VAUCLUSE	50 euros Repas du midi	Sous licence U17 OU 16 ANS REVOLUS

NB : inscription via le site de la Ligue Méditerranée, télécharger et renvoyer la fiche dument remplie.
Pour toute information : Secrétariat IR2F : 04 42 90 17 99 et ir2f@mediterranee.fff.fr

INFORMATIONS AUX CLUBS

DERNIERS JOURS POUR LES LICENCES ARBITRES !

Attention ! Il ne reste que quelques jours pour l'enregistrement des licences arbitres « renouvellement et changement de club ».

L'article 26 du Statut de l'Arbitrage « *Demande de Licence* », indique que les arbitres peuvent effectuer une demande de licence du **1^{er} juin au 31 août** pour tout **renouvellement de licence ou changement de statut** (passage d'arbitre indépendant à arbitre licencié à un club, et inversement).

Attention ! Les arbitres ayant enregistré ces licences après le 31 août ne couvriront pas leur club au regard du Statut de l'Arbitrage !

FICHE ENCADREMENT EQUIPES SOUMISES AU STATUT

La fiche encadrement des équipes Soumises au Statut est à faire retour au District pour le 31 AOÛT 2020 dernier délai.

La fiche est téléchargeable sur le site du District.

Merci de consulter votre boîte mail.